

Eh bien ! voici ce que l'expérience a démontré aux Américains sur la meilleure manière de construire les glaciers et de les remplir.

Pour conserver la glace il ne s'agit que de l'entourer d'une matière qui ne conduise pas la chaleur. Le bâtiment peut être des plus simple, pourvu qu'il garde du soleil et de la pluie; or, s'il y a près de la maison une remise qui soit disponible la glacière se trouve toute faite.

S'il faut bâtir, on peut le faire très simplement et sans autre dépense que celle d'une centaine de planches d'un pouce et quart et de quelques livres de cloux. Nous allons décrire une manière peu coûteuse de faire une glacière, dans laquelle la glace se conservera d'une année à l'autre; ceux qui désireront un bâtiment plus dispendieux, n'auront qu'à y ajouter les ornements qu'ils jugeront à propos.

GLACIÈRE ÉCONOMIQUE.

Choisissez un endroit sec, tout près de la maison; s'il y a de l'ombre, tant mieux, mais ce n'est pas indispensable; ce qu'il faut c'est un endroit sec où l'eau ne séjourne jamais. Il faut aussi qu'il soit près de la maison et de la laiterie. Le pignon nord d'une maison, remise, laiterie ou autre bâtiment conviendra parfaitement.

Prenez quatre poteaux de 12 pieds équarris sur deux faces que vous planterez de trois pieds en terre pour faire les quatre coins de votre bâtisse. Pour une famille ordinaire, une glacière de 12 pieds carrés suffira amplement. Entre ces poteaux, vous en placerez deux autres plus petits équarris en dehors seulement sur lesquels la planche sera clouée solidement, il n'est pas nécessaire que l'entourage soit embouveté. Un côté pourra être laissé ouvert pour entrer la glace ou bien on laissera une entrée suffisante qui pourrait être fermée avec des bouts de planches cloués, si l'on veut économiser les pentures d'une grande porte. Dans tous les cas il faut mettre au moins un pied de bran de scie ou de tan sur la terre avant d'y mettre la glace. Il faudra en mettre autant entre les blocs de glace et l'entourage.

COMMENT COUPER LA GLACE.

La glace devrait toujours être sciée sur les quatre côtés et non brisée à

la hache. On conçoit que des morceaux solides et de même grosseur se cordent infiniment mieux et durent plus longtemps. Si la glace n'était pas sciée et cordée avec précaution il serait difficile de la conserver dans ces glaciers économiques que nous décrivons. D'ailleurs c'est le plus court moyen et le meilleur. Avant de la couper il faut en nettoyer le dessus et la marquer, avec une hache, au moyen d'une planche qui sert de règle. Une planche de douze pouces de largeur et que l'on aura encochée sur sa longueur permettra de marquer la glace en carreaux de 18 à 24 pouces de dimensions, que l'on sciera avec une grande scie de long. Pour sortir la glace de l'eau on se servira d'une planche de 12 à 14 pieds de long à laquelle on mettra deux chevilles de 6 pouces à un bout. On a qu'à enfoncer ce bout sous le morceau de glace qui s'arrête sur les chevilles, et qu'on retire ainsi sans aucun trouble. Si les voitures charroient à mesure, l'autre bout de la planche est de suite placé sur la voiture sur laquelle on glisse le morceau de glace qu'on vient de tirer. Une planche semblable aide à décharger et permet à un seul homme de manœuvrer avec facilité des morceaux très pesants.

MANIÈRE DE CORDER LA GLACE.

Le secret pour conserver la glace est d'empêcher l'air d'y arriver. Il faut pour cela l'entourer comme on l'a dit plus haut d'un non-conducteur et en même temps assurer assez de ventilation pour causer autour de la glacière une évaporation légère mais constante qui refroidit la matière qui l'entoure. Il faut donc corder la glace aussi bien que possible, remplir les interstices avec du bran de scie ou du tan et fouler parfaitement celui qui se trouve entre l'entourage et la glace et qui ne doit pas avoir moins de douze pouces d'épaisseur. On devra aussi déclouer une ou deux planches tout autour de la glacière pour faciliter l'entrée du tan ou du bran de scie.

Six pieds de hauteur sur 10 ou 12 de longueur donneront assez d'espace pour loger toute la glace dont une famille aura besoin pendant tout l'été.

Il faudra recouvrir le tout de 18 pouces de tan ou de bran de scie. Avec ces soins, une bâtisse très-simple, dont la couverture peut être en planche seulement, pourvu que les joints

soient couverts d'une triangle, suffira pour conserver la glace d'une année à l'autre.

C'est maintenant le meilleur temps de se procurer la glace; nous espérons donc que plusieurs de nos lecteurs, qui ne possèdent pas de glacière, vont de suite se donner cette jouissance, qu'ils n'auront pas à regretter quand les chaleurs reviendront.

Nous nous hâtons d'insérer la lettre suivante.

L'erreur que signale notre correspondant et que nous regrettons, doit être attribuée au typographe et à personne autre.

Comme notre journal est composé par des femmes et qu'elles manquent encore d'expérience, nous profitons de cette circonstance pour prier nos correspondants d'excuser les erreurs qui peuvent se glisser dans la composition et que nous tâcherons de corriger autant que possible.

D'Aillebout, 27 Déc. 1869.

Mr. l'Éditeur de la
Semaine agricole, Montréal,
Monsieur,

En lisant dans le numéro 4 de la *Semaine Agricole*, que je viens de recevoir, le rapport sur l'enseignement agricole: je vois que l'on a ajouté au paragraphe 20. de l'article intitulé, "Raisons invoquées pour la séparation de l'École d'Agriculture du Collège l'Assomption de la Corporation du dit Collège." Ce paragraphe doit se lire ainsi: 20. Il pourrait y avoir divergence d'opinions entre le Collège et l'École Agricole sur l'emploi des Revenus de la ferme modèle probablement au préjudice de cette dernière.

Les mots "à raison de la nomination du chef de pratique par le conseil d'Agriculture." ont été ajoutés au préjudice des intentions de ceux qui ont signé cet article.

Maintenant, Monsieur, comme je ne soupçonne aucunement la loyauté des respectables personnes qui ont eu mon écrit en main je crois fermement que cette erreur est due au Typographe qui a répété deux fois le titre qui suit cet article "Raison de la nomination du chef de Pratique par le conseil d'Agriculture" et qui a ajouté le mot à.

En insérant cette réclame, vous obligerez votre Serviteur intéressé. La Minerve a fait la même faute.

Ls. LÉVÉSQUE.